

Avril 2003

Québec, le 11 avril 2003

Monsieur Roger Demeule
Directeur général
Cégep de Chicoutimi
534, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6

Objet : Suivi de l'évaluation de la composante de la formation générale dans les programmes d'études

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 3 avril 2003, la Commission a examiné les mesures choisies par le Cégep de Chicoutimi pour donner suite à la recommandation qu'elle lui avait adressée lors de l'évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études. La première partie de la recommandation portait sur l'amélioration du processus d'analyse et d'approbation des plans de cours. La deuxième partie visait l'adoption officielle, dans la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), de dispositions permettant de mesurer l'atteinte des objectifs des cours et accordant une plus large place à l'évaluation formative.

Depuis le dernier suivi, le Collège a établi un mécanisme plus rigoureux d'analyse et d'approbation des plans de cours qui permet d'acheminer, via un comité, les suggestions et recommandations à l'assemblée départementale. En ce qui a trait à la deuxième partie de la recommandation, le Collège a adopté officiellement sa PIEA révisée qui rehausse la pondération de l'évaluation sommative finale et accorde une plus grande place à l'évaluation formative.

La Commission estime que le Collège a répondu positivement à la recommandation qui lui avait été faite et reconnaît les efforts qu'il a entrepris pour mettre en place une Table de concertation de la formation générale.

Je vous prie d'agr er, Monsieur le Directeur g n ral, l'expression de mes sentiments distingu s.

Le pr sident,

Jacques L' cuyer